

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

**Groupement des Armateurs de Service Publics Maritimes de Passage d'Eau
Maison de la mer Daniel Gilard
Quai de la Fosse
44000 NANTES**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux membres du Groupement,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 (ou L. 225-86) du Code de commerce.

A Paris, le 5 octobre 2020



SAS ALTEOR AUDIT
Le Commissaire aux Comptes
Thierry CICILE

ALTEOR AUDIT
2 Rue Jacques Brel - ZC du Plénéo
56100 LORIENT
SIREN 808 074 140 RCS Lorient
APE 6920Z
SAS au capital de 20 000 €